

[#]

# Qui vote ?

## ELECTEURS INSCRITS D'OFFICE SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Sont électeurs et inscrits d'office sur les listes électorales :

les étudiants inscrits à l'université et préparant un diplôme ou un concours ;

les personnes inscrites à l'université, bénéficiant de la formation continue et préparant un diplôme ou un concours.

## ELECTEURS DONT L'INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE EST SUBORDONNÉE À UNE DEMANDE DE LEUR PART

Sont également électeurs :

les auditeurs inscrits à ce titre à l'université, suivant les mêmes formations que les étudiants et à condition qu'ils fassent leur demande d'inscription sur les listes électorales avant le mercredi 21 mars 2018.

Pour les auditeurs, toute demande d'inscription doit être adressée à [elections-usagers-2018@univ-poitiers.fr](mailto:elections-usagers-2018@univ-poitiers.fr) [ javascript:meIA('elections-usagers-2018','','univ-poitiers.fr');] après avoir renseigné et transmis le [formulaire de demande d'inscription sur les listes électorales – Auditeurs](#). [DOC - 559 Ko] [

[http://www.univ-poitiers.fr/images/medias/fichier/formulaire-demande-inscription-sur-les-listes-electorales-auditeurs\\_1520612376784-c](http://www.univ-poitiers.fr/images/medias/fichier/formulaire-demande-inscription-sur-les-listes-electorales-auditeurs_1520612376784-c)  
]

### **Vérifiez votre inscription sur les listes électorales affichées dans vos composantes**

Pour toute demande de rectification, adressez-vous à [elections-usagers-2018@univ-poitiers.fr](mailto:elections-usagers-2018@univ-poitiers.fr) [ javascript:meIA('elections-usagers-2018','','univ-poitiers.fr');]